RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MRAe
Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

Information de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est sur le dossier Centrale agrivoltaïque à Tucquegnieux (54)

n° portail pétitionnaire : n° 022489/AP

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de **Centrale agrivoltaïque à Tucquegnieux (54)**, reçu le 18/08/2026.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 19/10/2026

Pour la Mission régionale d'autorité environnementale, le président,



Jean Marc PICARD